

## FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

## **SAISON 2022 - 2023**

Demande de licence	AUTORISATIONS
Création Renouvellement Mutation Prêt	
	DROIT A L'IMAGE :
ETAT CIVII	Autorise l'AJCB Pontailler-Mirebeau à utiliser l'image, la
ETAT CIVIL  ☐ Mr ☐ Mme ☐ Mlle	silhouette ou la voix de mon enfant dans diverses
	publications, quel qu'en soit le support (papier, vidéo, site
Nom:	internet) dans le respect des dispositions légales en
Prénom :	vigueur.
Adresse:	
Code Postal : Ville :	AUTORISATION MEDICALE
Date de naissance :/	Je soussigné
Nationalité :	responsable légal de l'enfant
Lieu de naissance :	autorise les intervenants de l'AJCB à décider pour mon
Téléphone :	enfant, en mon absence, du transport en centre hospitalier
Email obligatoire :	et à lui prodiguer les soins et interventions chirurgicales
Personne à contacter en cas de problème :	nécessaires en cas d'urgence en me prévenant dans les plus
Nom: Prénom:	brefs délais.
Tél 1 : Tél 2 :	Nom du médecin traitant :
Nom: Prénom:	Téléphone du médecin traitant :
Tél 1 : Tél 2 :	Adresse du médecin traitant :
10.2	
Licence compétition	
Licence loisirs	Signalerici tout ce qui pourrait accélérer les soins en cas
	<u>d'urgence</u> (antécédents, allergies, traitements)
Club saison 2021 – 2022 :	
Divers:	
AUTORISATIONS PARENTALES (pour les mineurs)	
Je soussigné(e)	
Représentant légal de  Certifie lui donner l'autorisation de :	
- Se licencier à l'AJCB Pontailler-Mirebeau	
- Déclare être informé des conditions suivantes et les accepter : les parents doivent accompagner leurs enfants sur les	
lieux d'entrainements ou de compétition et s'assurer que le responsable de l'AJCB soit présent, en cas d'absence de ce	
dernier et jusqu'à son arrivée, les parents doivent assurer la surveillance de leurs enfants, la prise en charge du licencié	
par l'AJCB s'arrête à partir du moment où le licencié a quitté l'enceinte de l'entrainement ou de la compétition. L'AJCB	
décline toutes responsabilités pour les accidents pouvant survenir avant ou après la prise en charge ainsi définie, et	
pour les vols ou dégradations commises au préjudice des licenciés dans le cadre des entrainements ou des	
compétitions	
- Prend connaissance que le licencié qui sera sanctionné d'une faute technique ou disqualifiante se verra infligé un e	
amende, en cas de non-paiement, la licence ne sera pas renouvelée.	
- Autorise mon enfant à participer aux déplacements par le club sous mon entière responsabilité (compétitions,	
entrainements, stages)	
- Autorise mon enfant à circuler dans le véhicule d'un accompagnateur sous mon entière responsabilité.	
J'atteste que mon enfant est garanti par une assurance accident individuelle et responsabilité civile.	
Nous nous engageons, conformément à la loi à ne divulguer en aucun cas les informations contenues dans ce dossier. Seul leur propriétaire peut demander à consulter ou à modifier le dossier les contenant.	
Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter le règlement	
intérieur de l'AJCB Pontailler-Mirebeau	
A Signature obligatoire :	
( du demandeur ou représentant légal)	